

# Qui sommes nous ?

## L'expérience

Créée en 1994 par des présidents d'associations du nord-Isère

## L'entraide

Partager les expériences et mutualiser les connaissances

## Des dirigeants bénévoles

Le CA et nos formateurs sont tous bénévoles

## Un réseau : le bénévolat associatif

Nous avons rejoint la FFBA (Fédération Française du Bénévolat et de la Vie Associative) en 1998

Pour adhérer : [udai.fr](http://udai.fr) rubrique adhérer !

Prix de la cotisation : 47 € / an\*

\*Tarif 2024 - du 01/01 au 31/12 pour les associations non sportives et du 01/09/23 au 31/08/24 pour les associations sportives

## Nous contacter :



63 route de Lyon  
38140 APPRIEU  
04 76 93 70 02  
[contact@udai.fr](mailto:contact@udai.fr)



Depuis plus  
de 25 ans

## Permanences :

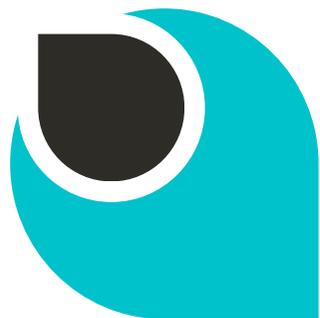
Tous les matins de 9h à 12h30  
Par téléphone ou sur rdv



[udai.fr](http://udai.fr)



Au service des  
associations & des  
bénévoles



## Nos services



### ÉCOUTE ET CONSEILS

- Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30
- Demande de documents, renseignements et conseils (Sacem, assurance, fonctionnement ...)
- Aide à la rédaction et à la modification des statuts



### PROMOTION DU BÉNÉVOLAT

Un trophée peut être remis par un administrateur de l'UDAI/URABA pour mettre à l'honneur l'un de vos bénévoles.  
(Conditions, prix et commande au 04 76 93 70 02)



### INFORMATIONS

- Un bulletin d'information trimestriel
- Un site internet : [udai.fr](http://udai.fr)
- Une page Facebook : @udaiuraba
- Des formations adaptées aux dirigeants bénévoles



Parce que l'union fait la force,  
rejoignez le mouvement du bénévolat  
associatif !

# Les avantages FFBA

## Les protocoles d'accord droits d'auteurs

### SACEM (musique)

Nos adhérents bénéficient :

- De 40 % de réduction sur l'ensemble des droits d'auteur :  
Pour bénéficier de ces avantages : Déclarez et réglez les droits d'auteur via : [www.benevolat.org](http://www.benevolat.org) rubrique "droits d'auteur" ou sur l'application mobile FOXASSO  
- D'une autorisation gratuite par an (sous conditions dont :
  - Être une animation dansante avec buffet ou repas
  - Réservée aux membres et à leur famille (max. 250 pers.)
  - Pas de publicité presse et radio
  - Prix d'entrée inférieur à 30 €
  - Cachet de l'animation inférieur à 650 €

### SACD (théâtre amateur)

Nos adhérents se voient accorder :

- Une réduction globale de 20 à 30 % sur les tarifs généraux par l'application du forfait libérateur
- De l'exonération de certaines recettes (tombolas, etc.)

### Protocole centralisé Sports

(forfait annuel tout compris)

Cet accord permet aux associations adhérentes de s'acquitter du forfait SACEM/SPRE relatif à la diffusion de musique pendant les cours, les matchs etc., en incluant 1, 3 ou 6 manifestations occasionnelles. Le coût pour l'association est basé sur le nombre d'élèves/adhérents. Pour connaître les montants de l'année en cours : [udai.fr](http://udai.fr).

## Les assurances groupe FFBA/SMACL

Nos adhérents peuvent souscrire (après accord):

- Une RC (responsabilité civile-association) incluant la couverture des manifestations, les locaux occasionnels...  
à partir de 40 € par an !
- les dommages corporels, ...
- Une assurance dommages aux biens, locaux, matériel informatique, ...
- D'autres garanties (annulation manifestations, instruments de musique...)



Plus d'infos : [udai.fr](http://udai.fr) rubrique nos services

# Les formations

## Gratuites

Ouvertes à tout dirigeant ou bénévole désireux de s'informer sur les règles, nos formations sont gratuites. Seuls les livrets sont proposés à l'achat.

## Pratiques et courtes

D'une durée maximale de 3 heures, nos formations sont adaptées aux bénévoles et organisées régulièrement dans l'année et dans des villes différentes pour être au plus proche de vous.

## Des thèmes différents en présentiel...

Différents thèmes vous sont proposés : Présidents/secrétaires, Trésorier niveau 1 et 2, les assurances et la responsabilité des dirigeants, l'organisation des manifestations, les buvettes associatives et bien d'autres encore.

## ...ou en visioconférence

Des formations axées sur la communication sont proposées uniquement en visioconférence : création de supports de communication, communication digitale (Facebook), construire un site internet avec Wix.



Tous les détails des programmes, des dates et lieux de nos formations sont disponibles sur notre site internet : [udai.fr](http://udai.fr)